

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU.

Archives



18

RAPPORT ANNUEL 1948.

6

TROISIEME PARTIE.

TROISIEME PARTIE.

DEVELOPPEMENT SOCIAL ET MORAL DES INDIGENES.

CHAPITRE II.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES.

A. MISSIONS CHRETIENNES:

4.- Effets de l'évangélisation sur les chefs et les sous-chefs.
Classement des Autorités Indigènes d'après leurs croyances:

	: :Catholiques :	: :Protestants :	: :Adventistes :	: :Paiens :	: :Totaux :
Chefs	: 6	: -	: -	: -	: 6
Sous-chefs	: 62	: 4	: -	: 3	: 69
	: 68	: 4	: -	: 3	: 75

B. ISLAMISME

a) Population musulmane fin 1947 et fin 1948.

	: : fin 1947 :	: : fin 1948 :
Asiatiques	: 95	: 95
Waswahili	: 200	: 276
Totaux	: 355	: 371

b) Population musulmane fin 1948.

	: : Hommes :	: : Femmes :	: : Enfants :	: : Totaux :
Asiatiques	: 26 30	: 13 12	: 46 7	: 95 119
Waswahili	: 86	: 76	: 114	: 276
Totaux	: 112	: 89	: 160	: 371

CHAPITRE III.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

1. Ecoles musulmanes: néant

2. Ecoles hindoues: néant

3. Ecoles des missions chrétiennes:

A-a) Population du Territoire: 170.794

b) Nombre d'élèves dans:

1° Ecole normale de Zaza : 113 garçons

2° Ecoles centrales : 3.251 garçons et 1.454 filles

3° Ecoles rurales: 4.171 garçons et 521 filles

4° Chapelles écoles: 5.667 garçons et 5.691 filles

c) Nombre de païens dans ces écoles: 4.490

d) Croquis du Territoire avec emplacement des écoles centrales (Postes de Mission): figurent sur les nouvelles cartes du Territoire.

B-Bibliothèques: une à l'école normale de Zaza: 200 volumes

une à l'école centrale de Gahini (C.M.S.): 40 volumes.

C-Sports organisés: Football dans toutes les écoles et natation à Mission de Gahini (C.M.S.)

D-Pourcentage d'illettrés dans le Territoire: adultes: 99%

enfants: 70% (aucune base d'estimat

tion n'existe).

CHAPITRE V.PROTECTION DU TRAVAIL.A. Dans les chefferies:Prestations coutumières dues par les indigènes:Commentaires sur les prestations coutumières et leur rachat:

Aucune plainte ne nous est parvenue d'indigènes au sujet d'abus des notables dans ce domaine. Il est néanmoins fort probable que ces abus existent encore dans les régions reculées du Territoire.

Le pourcentage de rachat est de 88,5 pour onze mois contre 90 en 1947.

Il semble qu'il n'y aurait aucune difficulté à le rendre obligatoire, pourrait être perçu en même temps que l'impôt, ce qui se fait d'ailleurs actuellement, et l'acquit d'impôt pourrait ainsi servir d'acquit pour le rachat des prestations en travail.

Indigènes ayant racheté leurs prestations en travail en 1948.

Chefferies	Trav. réguliers	Emigrants	Autres	Totaux
Gihunya	821	2.093	8.986	11.900
Buganza Sud	1.510	509	5.247	7.266
Buganza Ouest	401	300	2.188	2.889
Buganza Nord	557	78	2.837	3.472
Mironge	456	743	1.241	2.440
Migongo	-	1.461	1.016	2.477
Muhari	-	24	261	285
Totaux	3.745	5.208	21.776	30.729

B. Au service des Entreprises Européennes.

I. La main d'oeuvre employée à l'intérieur du pays.

a) Main d'oeuvre employée de manière permanente, dénombrée en H.A.

Années	: Total : des : H.A.V. :	Travailleurs au service de						: Total : des : Trav. :	: % :	: % mariés : as. par : femme
		: Indust. :	: Agric. :	: Commere :	: Mission :	: Adminis :	: Divers :			
1948	: 34.736 :	: 1.948 :	: 147 :	: 137 :	: 822 :	: 216 :	: 105 :	: 3.375 :	: 9,7% :	: 80%
1947	: 34.271 :	: 1.091 :	: 65 :	: 64 :	: 416 :	: 139 :	: 95 :	: 1.870 :	: 5% :	: 37%
	: 34.083 :	: 2.865 :	: 212 :	: 434 :	: 428 :	: 590 :	: 35 :	: 4.635 :	: 12,5% :	: 80

b) Main d'oeuvre employée de manière non permanente, dénombrée en H.A.

Années	: H.A.V. :	Travailleurs au service de			: Total : des : Travail. :	: % des travailleurs : par rapport aux : H.A.V.
		: Adminis. :	: Missions :	: Particul. :		
1948	: 34.736 :	: 350 :	: 62 :	: 1.040 :	: 1.452 :	: 4,2%
1947	: 34.271 :	: 406 :	: 220 :	: 662 :	: 1.288 :	: 3,7%
	: 220 :	: 82 :	: 1.464 :	: 1.766 :	: 4,7%	

C) Main d'oeuvre permanente et non permanente, dénombrée en H.A.

Années	Total	Travailleurs au service de			Total	% trav.
	des H.A.V.	Adminis.	Missions	Particul.	des Trav.	par rap. à H.A.V.
1948	34.736	566	884	3.377	4.827	11%
1947	34.271	545	636	1.977	3.158	9,1%

d) Main d'oeuvre permanente et non permanente au 1 septembre 1948.

Année	Total	travailleurs au service de			Total	% trav.
	des H.A.V.	Adminis.	Missions	Particul.	des trav.	par rap. à H.A.V.
1948	34.736	316	824	3.210	4.850	11,1%

e) Statistique de la main d'oeuvre permanente et non permanente au cours de 4 dernières années.

Travailleurs	1945	1946	1947	1948
Permanents	2.357	1.676	1.870	3.375
Non permanents	633	635	1.288	1.452
Totaux	2.990	2.311	3.158	4.827

T.

f) Statistique du portage au cours des quatre dernières années.

Journées de portage				Hommes-année			
1945	1946	1947	1948	1945	1946	1947	1948
4.200	3.470	5.060	2.128	14	11,6	17	7,7

g) Répartition des hommes-année qui furent affectés au portage en 1944.

Hommes année au service de		
Administration	Missions	Particuliers
7,7	5,3	0,4

Considérations générales sur la main d'oeuvre au service des entreprises européennes, employée à l'intérieur du pays.

Causes de l'augmentation de:

1° La main d'oeuvre permanente:

Augmentation du nombre des travailleurs contractés de la Géorunda: moyenne 1.432 pour l'année,

Développement de l'industrie de la pêche dans la région du Mohasi,

Installation de plusieurs colons dans le Territoire,

Création d'un centre de négoce à Gakenke.

2° La main d'oeuvre non permanente:

même motifs

Causes de la diminution du nombre de journées de portage:

Utilisation de plus en plus grande des transports automobiles.

En général, il y a lieu de remarquer que la main d'oeuvre permanente a cru dans des proportions plus grandes que la main d'oeuvre non permanente. Cela est dû au fait que les employeurs de main d'oeuvre cherchent à stabiliser celle-ci.

Il faut remarquer également que les pourcentages de travailleurs par rapport aux H.A.V. sont basés sur le nombre de travailleurs H.A.V. Chefferies où n'entrent pas les extra-coutumiers comme les travailleurs de la Géorunda, travailleurs encampés qui échappent au régime des chefferies.

Ces pourcentages sont donc faux, de ce fait.

En 1949, la Géorunda a l'intention de porter le nombre de ses travailleurs encampés à 2.400.

SALAIRES PAYES DANS LES DIVERS CENTRES D'EMPLOI EN 1948.

KIGALI.

TRAVAIL DANS LES MINES.

1° Main d'oeuvre employée dans les mines fin 1948.

Travailleurs	Géoruanda	Minétain	Piroette-Libion	Totaux
Permanents	1.432	100	-	1.532
Non permanents	523	8,6	80	611
Totaux	1.955	108	80	2.143

2° Conditions de travail.

a) Salaires.

	Géoruanda	Minétain	Piroette-Libion
<u>Salaires journaliers:</u>			
a) Trav. ordin.	2,25 à 3,50	2 à 4	4 à 7
b) Trav. prospect.	2,50 à 5	2 à 4	4 à 7
c) Spécialistes	5 à 20	7 à 12	10
Primes régul.	10% salaire	10	néant
Primes rendem.	-	10 à 100	-
Primes diverses	-	viande et sel aux journaliers	-

b) Ration. Types de rations fournies.

1. Ration pour travailleurs.

Composition	Quantités	
	Géoruanda	Minétain
Farine	2.000 gr	6.500 gr
Haricots-pois	3.000 gr	-
Pommes de terre-patates douces	3.000	-
Huile de palme ou beurre	410	400
Sel	105	105
Viande	500	1.120
Poissons	750	500
Vivres frais	-	-
Bois de chauffage	-	4 fr
Equivalence en argent de la ration complète	-	-
Equivalence en argent de la ration complémentaire	-	-
2. <u>Ration pour femme.</u>	1/2 ration hom.:	-
3. <u>Ration pour enfant</u>	1/4 ration homme	-

c° Logements.

	Géoruanda	Minétain
Nombre de camps avec nombre de cases par camp	1	1
Genre de matériaux employés	1.055	30
Genre de latrines existantes	a) briques sèches toit en chaume	briques cuites toit en chaume
Sources captées	b) briques cuites toit toles (170)	briques cuites toit toles (170)
Filtres dans les camps	fosses individ.	fosses arabes
	cui	cui
	non	cui

Remarques: existence de douches pour travailleurs, de réfectoires et cuisines collectives et d'un cinéma.

d) Equipements:

L'équipement réglementaire est-il partout délivré ? Oui.

e) Hygiène.

Accidents de travail dans les entreprises minières survenus en 1948.

Entreprises minières	accidents de travail		
	non mortels	mortels	Total
Géoruanda	15	1	16
Minétain	-	-	-
Totaux	15	1	16

2. LA MAIN D'OEUVRE EMIGREE.

a) Importance de la main d'oeuvre employée au Congo Belge.

Tableau I.- Recrutements effectués pour le Congo Belge en 1944.

néant

Tableau 2.-Effectifs de travailleurs banyarwanda en service au Congo Belge au 31.12.1948

Organismes employeurs	:	Travailleurs banyarwanda en service au 30.11.1948
	:	
?	:	1
	:	

b) Exode saisonnier vers les Territoires Britanniques.
Tableau I.

Chefferies	Travailleurs émigrés au 30 novembre		
	1946	1947	1948
Gihunya	3.936	4.498	910
Buganza Sud	200	563	114
Buganza Ouest	120	191	92
Buganza Nord	63	204	35
Kigongo	1.421	1.630	667
Mirenge	585	742	461
Mubari	100	50	-
Totaux	6.425	7.878	2.279

Commentaires: une erreur a manifestement été faite depuis 1946 dans ce tableau. Elle a été continuée en 1947. Les chiffres du tableau I ont été portés au tableau 2 et vice versa. En effet, les chiffres de la M.O. partie en Uganda et rentrée au 31.12.1946 et 1947 sont supérieurs au chiffre total de la M.O. partie pendant l'année. Il est donc de ce fait difficile d'indiquer une augmentation ou une diminution par rapport à ces chiffres. A noter toutefois que les chiffres 1944 et 1945 étaient respectivement de 1.513 et 1.130

Tableau 2.

Chefferie	1946	1947	1948
Gihunya	1.818	1.902	2.093
Buganza Sud	1.087	330	374
Buganza Ouest	330	120	300
Buganza Nord	561	145	60
Migongo	2.034	850	1.471
Mirenge	483	416	743
Mubari	131	5	28
Totaux	6.444	3.768	5.269

Commentaires: voir tableau précédent.

Les chiffres restent relativement constants: 1943 : 6.194, 1944: 5.315, 1945: 6.133, 1946: 6.444, 1948: 5.290, en marquant toutefois une diminution en 1948.

Cette diminution est due au fait que les indigènes trouvent du travail sur place (Géoruanda, Pêcheries, Colons).

c) Protection des émigrants et travailleurs recrutés pour l'extérieur du R.U.

1° Protection des émigrants:

Existence de cinq camps en matériaux provisoires le long des pistes et routes menant en Uganda. Ces camps doivent être transformés en camps définitifs.

d) Contrôle des émigrations.

Feuilles de route pour émigrants délivrées en 1944: se délivrent à Kakitumba.

Passports de sortie délivrés à la frontière en 1948: id

Nombre d'indigènes condamnés pour émigration illicite en 1948: néant.

3.- LA MAIN D'OEUVRE EMIGREE EN GENERAL.

a) Tableau de la répartition de la main d'oeuvre à la fin de 1948:

Nombre de travailleurs employés

Sur place	:	A petite distance	:	A grande distance	:	Totaux
4.702	:	125	:	5.270	:	10.097

b) Tableau récapitulatif du travail en 1948:

Année	H.A.V.	Nombre de travailleurs employés								Totaux	%
		A l'intérieur du pays				Hors du pays			Totaux		
		Perman.	N. Perm.	Porteur	Totaux	C.B.	Autres	Totaux			
1948	34.736	3.375	1.452	7,7	4.834,7	1	5.269	5.270	10.104,7	34,3%	
1947	34.271	1.870	1.288	17	3.175	-	3.768	3.768	6.943	20%	

c) Tableau récapitulatif du travail en 1948 (porteurs non compris).

Année	H.A.V.	Nombre de travailleurs employés						Totaux	avec femmes
		Intérieur du pays			Hors du pays				
		Totaux	% femmes	Totaux	% femmes	Totaux	% femmes		
1948	34.736	4.827	80%	5.270	5%	10.097	40,8%		
1947	34.271	3.158	30%	3.768	10%	6.926	19,1%		

CHAPITRE VI.

REGIME DES ARMES ET DES MUNITIONS, DE L'ALCOOL ET DES STUPEFIANTS.

I.- ARMES ET MUNITIONS.

1.- Armes existant au 31 décembre 1944.

:	:	:	:	:
:	Fusils ou cara.	Pistolets ou	Fusils ou carab.	Total
:	rayés	revolvers	à canon lisse	:
:	:	:	:	:
:	40 50	3 3	20 29	63 43
:	:	:	:	:

2.- Armes enregistrées au cours de l'année.

- a) Fusils ou carabines rayés: 8 7
- b) Pistolets ou revolvers : néant
- c) Fusils ou carabines à canon lisse: 1

3.- Munitions importées durant l'année.

- a) 2.500 cartouches 22 lg
- b) 200 cartouches cal 12
- c) 150 cartouches 9,3
- d) 1.000 cartouches cal. 410
- e) 195 cartouches cal. 416

II.- STATISTIQUES DES BOISSONS ALCOOLIQUES
CONSOMMEES DURANT L'ANNEE 1948.

:	Bière	:	Vins - 15°	:	Vins + 15°	:	Alcools
:		:		:		:	
:	400 caisses de	:		:		:	
:	48 bouteilles	:	2.000	:	200	:	1.500
:		:		:		:	

STATISTIQUES DES BOISSONS ALCOOLIQUES
EN EXISTENCE DANS LES MAGASINS AU 31 DECEMBRE.

NEANT.

NOMBRE D'INFRACTIONS CONSTATEES.

Une infraction à l'Ordonnance n° 43/Dou du 28 juillet 1943 contre un Arabe.
Celui-ci ayant refusé de payer l'amende transactionnelle proposée, l'affaire
fut transmise à Monsieur le Chef du Parquet du R.U.
